



Bièvre Isère éco

ACTUALITÉS

LES ACTIONS TERRITOIRES D'INDUSTRIE SE POURSUIVENT, SIGNATURE DU CONTRAT «TERRITOIRES D'INDUSTRIE»

Le mardi 23 mars a été signé à l'espace Jean Doucet à Saint-Étienne de Saint-Geoirs, le contrat « Territoires d'Industrie » pour Bièvre Isère Communauté. 16 signataires prennent part à ce contrat important pour la revalorisation industrielle du territoire de la Bièvre avec, à la clé, un soutien financier pour développer nos entreprises et soutenir les secteurs stratégiques. Entre 2018 et 2020, 424 452€ d'aide à l'investissement ont été mobilisés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes au bénéfice de 6 entreprises industrielles membre du « Territoires d'Industrie » Bièvre Isère.

Pour le territoire de Bièvre Isère Communauté, le plan d'actions opérationnel a été validé en janvier 2020. Sa mise en œuvre s'articule autour de 7 axes qui visent à soutenir les entreprises industrielles, à assurer la promotion des métiers industriels et à participer au développement économique du territoire.



ÉDITO

Ce début d'année 2021 reste marqué par la crise sanitaire et les conséquences sur l'activité économique de notre pays. Malgré ce contexte, les acteurs économiques de notre territoire ont su faire preuve de résilience. Le plan de relance mis en place par Bièvre Isère Communauté pour soutenir les entreprises a porté ses fruits; retrouvez tous les derniers chiffres ainsi que les aides toujours disponibles dans cette newsletter.

Riche des 700 exploitations agricoles de son territoire, Bièvre Isère Communauté s'engage auprès des agriculteurs et vous propose tous les contacts utiles ainsi qu'un portrait d'entreprise inédit!



ADHÉREZ À L'ENVOI NUMÉRIQUE DE LA LETTRE ÉCONOMIQUE! TRANSMETTEZ-NOUS VOS COORDONNÉES EMAILS : deveco@bievre-isere.com ou par téléphone au 04 76 65 43 03



AGRICULTURE : LES SERVICES AGRICOLES DU TERRITOIRE BIÈVRE ISÈRE

Vous êtes agriculteur sur le territoire Bièvre Isère ? Des services sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et votre quotidien. Petit tour d'horizon des services existant sur le territoire...

▶ LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ISÈRE POUR DES ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISÉS

Depuis 2017, Bièvre Isère Communauté est partenaire de la Chambre d'Agriculture de l'Isère, au travers d'une convention. Ce conventionnement permet aux agriculteurs du territoire d'avoir un accompagnement personnalisé et individuel sur différents sujets : formation, labélisation (HVE, bio...), accompagnement à la création par des stages pour structurer son projet, accompagnement à la transmission... Différentes actions vont être menées cette année, sur les circuits courts notamment. Vous êtes producteur ? N'oubliez pas que vous pouvez figurer sur le Guide des producteurs de Bièvre Isère !

Contactez-nous au 04 76 65 43 03.

▶ LES AMAP POUR FAVORISER LES CIRCUITS COURTS

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, les AMAP ont pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine. Le but est de faire le circuit le plus court, au juste prix pour le paysan et le consommateur. En Isère, il existe 64 AMAP qui regroupent 250 paysans dont une AMAP sur notre territoire, à Viriville (AMAP des ARROCHES avec 30 adhérents et 30 paysans).

▶ LES JEUNES AGRICULTEURS DE L'ISÈRE, LE SYNDICAT DÉDIÉ À LA CAUSE DES JEUNES

Indépendant, le syndicat « Jeunes agriculteurs » est représenté par des agriculteurs âgés de moins de 35 ans. Avec pour objectif de développer une agriculture familiale, des exploitations indépendantes et autonomes, en assurant le renouvellement des générations, ce syndicat compte 190 adhérents en Isère. Ses adhérents se mobilisent pour l'aide à l'installation, pour la défense des agriculteurs, pour des formations et pour des animations grand public (foires, scolaires...).

▶ LES COOPÉRATIONS D'UTILISATION DU MATÉRIEL AGRICOLE POUR LA MISE EN COMMUN DES RESSOURCES

Sociétés coopératives agricoles permettant aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquiescer du matériel agricole, les CUMA développent leurs activités pour maintenir un équilibre entre le développement des hommes, des productions et des territoires. Elles encouragent des pratiques innovantes avec des formations et des démonstrations de matériel innovant. En Isère, 110 CUMA sont recensées, dont 22 sur le territoire Bièvre Isère.



en BREF

RETROUVEZ TOUS LES CONTACTS UTILES DES SERVICES AGRICOLES !

Vous avez besoin d'un renseignement ou d'un accompagnement ? N'hésitez pas à contacter le Pôle Développement Économique au 04 76 65 43 03 et voici ci-contre les différents contacts par structure !



Chambre d'Agriculture de l'Isère :
Océane AMORIC : 04 74 83 25 18 - 06 61 02 76 78
oceane.amoric@isere.chambagri.fr

AMAP Isère : 09 72 55 45 38
https://reseauisere.amap-aura.org

Jeunes Agriculteurs : 04 76 20 68 78
ja38@jeunesagriculteurs-aura.fr

CUMA : 07 71 77 48 20
www.cuma.fr/fiches/isere-federation-des-cuma-de-isere

Agenda

6 > 9 Global industrie Lyon 2021
Rendez-vous international de l'Industrie en France

www.global-industrie.com/fr

AU SERVICE DES ENTREPRISES

Nos partenaires à la création / reprise d'entreprise

VOUS ACCOMPAGNENT ET VOUS FINANCENT

Partenaires de Bièvre Isère Communauté pour la création/reprise d'entreprise, le Réseau Entreprendre, Initiative Bièvre-Valloire (IBV) et l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) accompagnent et financent des porteurs de projet sur le territoire Bièvre Isère. Chaque année, ce sont près de 100 entrepreneurs qui bénéficient d'un financement et d'un accompagnement par l'un de nos réseaux partenaires.

adie

Tél. : 09 69 32 81 10

www.adie.org

L'ADIE, association nationale qui défend l'idée que chacun peut devenir entrepreneur, même sans diplôme et sans capital, finance tout type d'activité professionnelle jusqu'à 10000€. Les crédits de l'ADIE s'adressent à toute personne qui souhaite entreprendre et qui ne peut avoir recours à un prêt bancaire professionnel. Sur le premier semestre 2021, 6 personnes ont été accompagnées par l'ADIE sur Bièvre Isère.

Initiative bièvre valloire

Tél. : 04 74 20 84 00

www.initiative-bievre-valloire.fr

Initiative Bièvre-Valloire, association basée à La Côte Saint-André, finance et accompagne les créateurs/repreneurs d'entreprise via l'octroi de prêt d'honneur à taux 0%, sans garantie, et en complément d'un prêt bancaire ou crédit-bail professionnel. Ce prêt d'honneur, jusqu'à 30000€ s'adresse à tout entrepreneur qui crée, reprend ou développe une activité. Depuis le début d'année, 23 entrepreneurs ont bénéficié d'un prêt d'honneur IBV sur notre territoire.

reseauentreprendre isère

Tél. : 04 76 69 63 77

www.reseau-entreprendre.org/isere

Réseau Entreprendre Isère finance les créateurs/repreneurs d'entreprise via l'octroi de prêt d'honneur à taux 0% jusqu'à 70000€. L'accompagnement de Réseau Entreprendre Isère s'adresse aux créateurs/repreneurs/développeurs d'entreprise dont le besoin de financement est supérieur à 75000€ et dont l'entreprise génère un nombre significatif d'emplois (3 à 5). Un lauréat a bénéficié d'un prêt d'honneur en début d'année avec le Réseau Entreprendre pour la reprise d'une entreprise sur notre territoire !

BIÈVRE ISÈRE : LE PLAN DE RELANCE EN CHIFFRES

48 entreprises aidées et **512 000 € d'aide** débloqués dans le cadre du Fonds Région Unie



16 200 € de bons cadeaux achetés dans le cadre de l'Opération « BI Happy Resto »

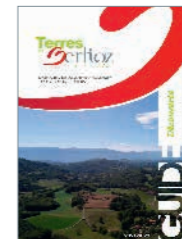


90 000 € de chèques cadeaux BI Happy Shopping achetés et dépensés chez les commerces adhérents dans le cadre des opérations « 20€ achetés, 10€ offerts » et **25 000 €** de chèques cadeaux vendus depuis le début d'année

VOUS RECHERCHEZ DES AIDES POUR FINANCER UN INVESTISSEMENT OU RENFORCER VOTRE TRÉSORERIE ? CONTACTEZ LE PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Des aides directes, sous forme de subvention, peuvent vous être octroyées par Bièvre Isère Communauté et la Région Auvergne-Rhône-Alpes en 2021 pour le développement de votre entreprise artisanale ou commerciale. Ces aides, entre 2000€ et 5000€, permettent de moderniser votre point de vente (achat de matériel, rénovation, mise en sécurité et aux normes).

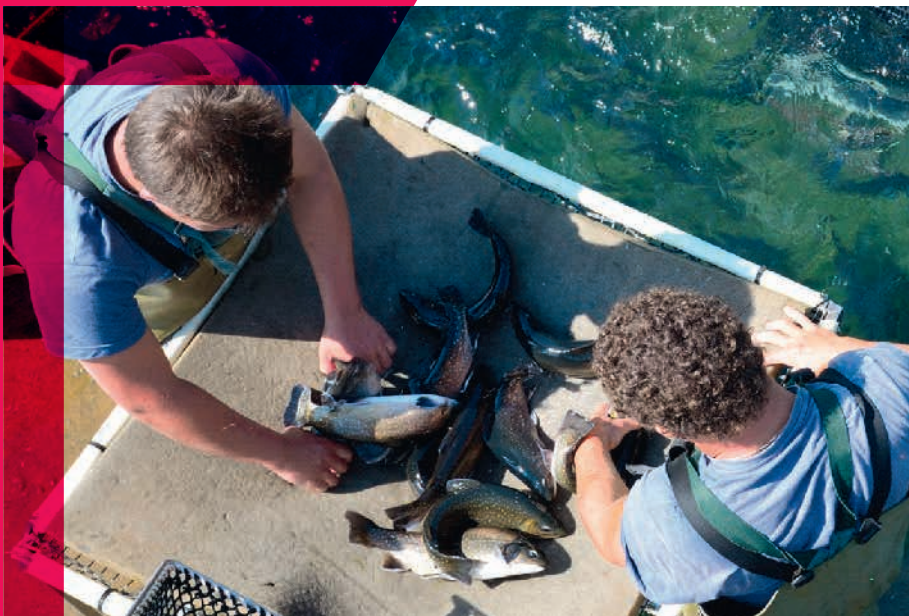
POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR CES AIDES : 04 76 65 43 03



LE NOUVEAU GUIDE DÉCOUVERTE TERRES DE BERLIOZ EST SORTI !

Hébergements, restauration, activités de loisirs et culturelles, le Guide Découverte recense les adresses incontournables des Terres de Berlioz. Les activités touristiques ont su faire face aux épisodes COVID, et poursuivent leur accueil et leur développement. D'ailleurs, de nouveaux établissements ont vu le jour et sont recensés dans ce guide. Vous souhaitez partager avec vos collaborateurs les bonnes adresses du territoire ?

RENDEZ-VOUS SUR <http://tourisme-bievrevalloire.com> POUR TÉLÉCHARGER CE GUIDE ET PAR MAIL À contact@terresdeberlioz.com POUR TOUS LES BONS PLANS !



PISCICULTURE MURGAT

ROMAN MURGAT - BEAUFORT

LA PLUS ANCIENNE PISCICULTURE FAMILIALE DE FRANCE

« Fondée en 1898 par Charles Murgat sur le site des sources des Fontaines de l'Oron à Beaufort, la pisciculture Murgat, gérée par Roman Murgat, est aujourd'hui la plus ancienne pisciculture familiale de France.

La pisciculture est une spécialité de l'aquaculture et désigne l'élevage des poissons en milieu naturel ou en bassins artificiels destinés à la consommation. Dès 1920, Lucien Murgat, fils de Charles et pionnier dans ce domaine, développe son activité piscicole avec la truite Fario, originaire des sources de l'Oron. Les générations suivantes perpétuent la tradition et développent la pisciculture.

Aujourd'hui éleveurs de quatre espèces, la pisciculture a à cœur d'élever des poissons à l'origine faits pour nos climats. La truite Fario et l'omble chevalier sont des poissons locaux, que l'on retrouve dans la plaine de la Bièvre pour la truite Fario et dans les grands lacs alpins pour l'omble chevalier.

La pisciculture produit 700 tonnes de poissons par an grâce à une trentaine de bassins et aux 27 salariés.

Les 27 salariés, alevineurs et pisciculteurs, œuvrent au service du bien-être des poissons et disposent d'un savoir-faire aquacole transmis de génération en génération.

La pisciculture est totalement autonome puisque l'ensemble du cycle de vie des poissons est produit sur place, ce qui nécessite beaucoup de travail pour assurer la reproduction, suivre la vie du poisson, et les transformer pour la vente. Cette gestion de la totalité du cycle du poisson permet de maîtriser sa qualité. Cette qualité est au cœur des préoccupations de l'entreprise, et passe aussi par une alimentation sans OGM et sans antibiotique.

FICHE D'IDENTITÉ

ACTIVITÉ : Pisciculture

CRÉATION EN 1898

27 SALARIÉS

BEAUFORT

Les gérants peuvent aussi compter sur les transformateurs, chauffeurs et gestionnaires administratifs pour préparer et acheminer les poissons vers leurs lieux de destination.

La pisciculture Murgat s'engage pour l'écologie afin de limiter au maximum l'impact de son activité sur son environnement. Avec des filtres et des techniques telles que la biofiltration (à l'aide de bactéries) et la phytoépuration (à l'aide de roseaux), la pollution organique des poissons est éliminée et permet d'assurer une qualité d'eau parfaite pour leur développement. Elle prévoit également d'investir dans des bassins plus économes en eau, grâce à des subventions de l'Union Européenne pour protéger les sources des Fontaines qui alimentent la pisciculture.

« Nous avons une forte implication environnementale, avec des technologies de traitement de l'eau pour la rendre dans le bon état écologique en sortie de pisciculture. »

La pisciculture sert essentiellement les restaurateurs et poissonniers mais développe de plus en plus une activité à destination des particuliers avec un point de vente sur site et de la livraison à domicile. 90% de la production est consommée en région Rhône-Alpes, mais la production est également acheminée vers Paris pour servir les tables des grands restaurants parisiens. La pisciculture travaille avec des chefs étoilés, et a même participé au Bocuse d'Or en 2015 grâce à son produit phare : la truite Fario !

En parallèle de l'activité piscicole, des actions sont menées à destination des scolaires et du public pour faire connaître la pisciculture, sensibiliser à la gestion de l'eau et participer au développement économique du territoire.